



**Communiqué de presse  
16 juin 2009**

## **2008 : 185 millions de francs pour l'utilité publique**

**Avec un revenu brut des jeux (RBJ) de 366 millions de francs et un bénéfice de plus de 185 millions de francs, la Loterie Romande réalise un très bon exercice 2008. Sur le plan politique, l'année 2008 a été marquée par le lancement de l'initiative populaire fédérale « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ». Cette initiative, que la Loterie Romande soutient, sera déposée prochainement.**

Mardi à Lausanne, la Loterie Romande a tenu sa conférence de presse annuelle sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret et en présence du directeur général M. Jean-Luc Moner-Banet. Sur le plan comptable, avec une hausse de 3,5% par rapport à 2007, le RBJ se monte à 366 millions de francs. De même, affichant une augmentation de 5,1%, le bénéfice 2008 s'élève à 185 millions de francs. Ces excellents résultats sont à mettre sur le compte d'une bonne tenue de l'ensemble de la palette des jeux offerts par la Loterie Romande.

Employant 291 collaborateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2009, La Loterie Romande a versé 69 millions de francs de commissions à ses dépositaires en 2008. Elle a, par ailleurs, reversé l'intégralité de son bénéfice à quelque 2500 organisations ou fondations, ce qui représente une moyenne de 500 000 francs par jour.

### **Initiative : enjeu essentiel**

Pour pouvoir continuer à assumer leur rôle d'utilité publique, les deux loteries suisses, Swisslos et la Loterie Romande, doivent bénéficier de conditions-cadres qui leur permettent de se développer et de répondre aux attentes des joueurs. C'est précisément le but de l'initiative populaire fédérale « Pour des jeux d'argent au service du bien commun », qui a déjà récolté plus de 105 000 signatures en Suisse romande et qui sera déposée prochainement. La balle sera bientôt dans le camp du Conseil fédéral, puis du Parlement. Une votation populaire éventuelle pourrait avoir lieu en 2012-2014.

### **Certifications obtenues**

La Loterie Romande a décroché la certification 27001 pour l'ensemble de ses activités, ce qui constitue une première romande. Cette certification témoigne que l'entreprise a mis sur pied et maîtrise un Système de management de la sécurité de



l'information (SMSI) ; dans la foulée, la Loterie Romande a également obtenu la nouvelle certification WLA SCS. Cette double certification garantit aux niveaux national et international l'intégrité ainsi que la qualité des jeux qu'elle propose.

D'autre part, la Loterie Romande a obtenu la certification en ce qui concerne les Standards européens EL (Association des loteries européennes) de Jeu Responsable, ce qui illustre les efforts soutenus qu'elle fournit dans le domaine de la lutte contre le jeu excessif.

### **Nouveaux jeux**

Plate-forme interactive de jeux: c'est sur ce point que portera en 2009 une bonne partie des efforts d'innovation de la Loterie Romande. Offrant actuellement la possibilité de jouer au SWISS LOTTO PLUS et à l'Euro Millions, cette plate-forme s'enrichira progressivement pour offrir tous les jeux de la Loterie Romande non seulement sur Internet, mais aussi sur téléphone mobile et, plus tard, sur TV interactive.

### **Election du directeur général au Comité exécutif d'EL**

Déjà élu en 2008 au Comité exécutif de la World Lottery Association (WLA – Association mondiale des loteries), M. Jean-Luc Moner-Banet, directeur général de la Loterie Romande, a été élu au Comité exécutif d'European Lotteries (EL – Association européenne des loteries et des totos d'Etat), lors du Congrès bisannuel de l'association qui s'est tenu du 8 au 11 juin à Istanbul. L'Assemblée générale d'EL a ainsi reconnu la grande expérience de M. Jean-Luc Moner-Banet dans le domaine des loteries et sa vision dynamique des enjeux internationaux dans un secteur en pleine mutation. EL assure les conditions-cadres d'exploitation des loteries en Europe et veille à lutter contre le jeu excessif en édictant des standards (voir ci-dessus) en matière de Jeu Responsable. L'association européenne joue en outre un rôle essentiel en qualité de forum international d'échanges d'expériences et de créativité pour le développement futur des loteries d'utilité publique.

**Contacts :** M. Jean-Pierre Beuret, Président, 021 348 13 38  
M. Jean-Luc Moner-Banet, Directeur Général, 021 348 13 13